



# Fédération des Finances FO

## Section de SEINE MARITIME

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex  
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : [fo.@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site départemental FO DGFIP : FO DGFIP 76

### CHS – CT du 25 septembre 2018 Compte-rendu

En préambule à la tenue du Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail, le Président annonce qu'un nouveau secrétaire-animateur a été choisi parmi quatre candidats. Elle sera détachée de la fonction publique territoriale (La Métropole) et prendra ses fonctions le 1er novembre prochain, pour un an.

Les délégués FO FINANCES 76 ont demandé la raison de ce délai d'une seule année et s'il fallait y voir un lien avec la volonté de nos ministres de fusionner les instances CTL et CHS-CT. Le président semble surpris et déclare que le détachement est la voie statutaire dans ce cas et qu'il ne faut pas y voir d'autre motivation.

A notre sens et à ce niveau de responsabilité rien n'est dû au hasard ... le futur nous le confirmera.  
... Machiavélisme, anticipation, fusion, statut....???

En réponse à notre liminaire commune FO FINANCES 76 et SOLIDAIRES FINANCES 76, le président acquiesce que l'évolution de nos Administrations a des conséquences sur les conditions de travail.

Il reconnaît aussi que les annonces ministérielles inquiètent les collègues douaniers notamment pour les petites taxes qui vont être supprimées ou les transferts de missions de recouvrement vers la DGFIP dans un premier temps et dans un second temps avec le projet de l'agence unique en charge du recouvrement fiscal et social.

Les points suivant de l'ordre du jour ont été abordés :

#### 1. Approbation des procès-verbaux de la séance du 29 juin 2018 et du CHSCT commun du 18 septembre 2017- vote

Les délégués FO FINANCES 76 ont voté « pour » les PV du CHS-CT du 29 juin 2018 et du CHS-CT commun du 18 septembre 2017.

#### 2. Suivi des avis et propositions du CHS-CT 76

**A- Délégation d'enquête suite au suicide de M. Rivalan (DRFIP) :** la délégation d'enquête a finalisé un projet de rapport d'enquête en s'appuyant sur le guide méthodologique.

Ce projet a été transmis avant les vacances d'été aux membres de la délégation incluant le médecin de prévention et l'inspecteur de santé et sécurité au travail.

Lors d'une réunion de finalisation du rapport courant septembre, le directeur du Pôle Pilotage et Ressources (PPR), a manifesté des points de désaccords avec les autres membres de la délégation d'enquête.

Notre organisation syndicale émet le souhait de boucler ce dossier pour fin 2018.

Le président propose donc l'organisation d'un groupe de travail (GT) le 5 novembre qui permettra ainsi d'éclairer les travaux du prochain CHS-CT.

Nous demandons la présence de tous les acteurs de prévention à ce GT.

**B- Consignes SEVESO aux Douanes:** le matériel devrait arriver dans les prochains jours et sera déployé.

L'assistant de prévention des douanes du Havre a fait un rappel sur les différents types de sirène, l'existence de réseau d'information (tél, twitter...). Une fiche devrait être distribuée dans les différents sites.

- Pour la DRFIP, la mise à jour des valisettes devrait être réalisée d'ici la fin de l'année, avec un objectif de faire un exercice d'alerte SEVESO en 2019.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé la mutualisation des fiches réalisées par les Douanes. Ce sera fait en fonction du retour des Douanes.

**C- Communication sur le compte rendu de l'exercice d'évacuation Elbeuf (DRFIP):** le gestionnaire de site a été contacté suite aux cafouillages lors de l'exercice d'évacuation qui concerne plusieurs interlocuteurs au sein du bâtiment (cabinet d'avocat, mandataire judiciaire,..).

A son niveau il déclare l'immeuble en règle concernant les règles de sécurité incendie.

La DRFIP s'interroge sur la saisine de la Commission Départementale du Service Incendie.

Affaire à suivre...

**D- Le directeur PPR en a profité pour faire un point sur les travaux du site d'Elbeuf et aussi du Havre :** les sites feront l'objet d'un désamiantage. La DRFIP a reçu l'accord pour le financement de ces travaux : Elbeuf 50 000 € et le Havre 100 000 € (désamiantage du couloir du 2ème étage). Les travaux devraient commencer prochainement.

**E- HAB (Douanes) :** Les travaux de mise en sécurité incendie devraient se réaliser assez rapidement. L'escalier de secours sera réalisé en extérieur par le bureau des inspectrices. Le rapport a été rendu. Il faut maintenant que les entreprises interviennent pour que les réserves puissent être levées.

### **3. Analyse des fiches de signalement, des accidents de services, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation**

#### **A-Exercice d'évacuation :**

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur les dysfonctionnements intervenus lors de l'exercice d'évacuation du site d'Yvetot (le sas resté ouvert, les portes coupe-feu restées ouvertes, plans d'évacuation pas à jour, ...). Les différents éléments ont été remis en place.

### **B-Fiches de signalement :**

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus comme lors du CTL précédent sur certaines fiches de signalement pour insister sur la situation de détresse de collègue que peut révéler la fiche. La seule réponse apportée est une mise en garde à l'usager. Mais que fait-on pour l'agent en difficultés ?

Les délégués **FO FINANCES 76** reviennent sur le principe de proportionnalité : dans un passé récent, une menace avec arme sur un huissier et la rédaction d'une fiche de signalement, il n'y avait pas eu de plainte de déposer par l'Administration et le procureur de la République avait classé l'affaire sans suite. Aujourd'hui, dès qu'un usager indique des dysfonctionnements dans nos services (dont l'origine est pourtant la volonté politique de réduire la présence du service public auprès des usagers), il reçoit une lettre de mise en garde.....

Au titre de la prévention des risques un processus d'information aux huissiers devait être mis en place face aux usagers menaçants... Cela n'a été fait qu'une fois !!!

Le directeur du Pôle Pilotage Ressources (PPR) déclare que ce fichier continuera d'être renseigné. Nous n'y croyons guère...mais nous espérons nous tromper !

## **4. Registres Santé et Sécurité au Travail**

**A- Installation de fontaines à eau à l'INSEE :** les délégués **FO FINANCES 76** sont revenus sur ce sujet.

Le projet est à l'étude pour une installation de fontaines à eau à chaque étage du bâtiment. L'option retenue serait la location de fontaines avec maintenance incluse.

Dossier à suivre donc....

**B- Nettoyage des moquettes de l'INSEE :** des devis ont été demandés pour le nettoyage complet de la moquette de l'ensemble du bâtiment de l'INSEE, suite à des problèmes d'allergie.

Le médecin de prévention est intervenu pour indiquer que l'installation de moquette était un mauvais choix, le nettoyage n'étant pas prévu dans les marchés d'entretien courant des locaux.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au travail indique qu'il est important de bien indiquer dans les contrats de nettoyage la qualité des matériaux à nettoyer pour définir le temps de travail des équipes de nettoyage.

**C- BSEN (douanes Havre) :** Le président propose de refaire un projet clair et cohérent de réaménagement, du fait du manque de place au niveau des vestiaires. Les collègues souhaiteraient un agrandissement du local social.

## **5. Présentation pour information du suivi du chantier de rénovation du Service Technique Automobiles du Havre**

Les travaux à faire pour remédier aux conditions de travail difficiles de ce service concernent la création de deux accès toiture, le remplacement des polycarbonates du toit, la rénovation du local douche et la mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC).

Le médecin de prévention demande si un contrat de maintenance a bien été prévu pour la VMC .

Réponse de l'Administration : oui.

L'assistant de prévention des douanes du Havre intervient pour indiquer que les travaux des sanitaires seront faits dans un premier temps (fin de semaine) et que la VMC suivra.

## **6. Présentation pour avis des chantiers de rénovation de l'aile Ouest du Bureau Central (DR des Douanes au Havre) – vote**

Rappelons que ce projet avait été présenté à plusieurs reprises devant le CHS-CT et retiré de l'ordre du jour par le président en l'absence de documents utiles et nécessaires pour exprimer un vote.

Le 21 août dernier, une réunion s'est déroulée avec les collègues et les organisations syndicales afin de finaliser le choix de l'Avant-Projet Définitif à valider.

Ce déménagement permet de rapprocher tous les services relevant de la division et de reloger les collègues. Ce bâtiment sera refait, isolé et son système de chauffage sera rattaché au chauffage central du site. Selon le chauffagiste, le rattachement de radiateurs supplémentaires ne pose aucun problème.

Le président indique que le Responsable de la Politique Immobilière de l'État (RPIE) souhaiterait voir libérer le bâtiment des douanes, boulevard de Strasbourg au Havre.

Un projet d'une cité administrative au Havre (à proximité de la Direction, boulevard de Strasbourg) est envisagé, sans qu'aucune échéance ne soit précisée à ce jour.

Ce projet était soumis au vote :

**Les organisations syndicales ont voté « pour » à l'unanimité, car ce projet a été mené dans la transparence et est dans l'esprit des fiches d'impact.**

Nous avons souhaité que ce mode opératoire soit généralisé pour les projets de réorganisation à venir.

## **7. Point d'information sur les travaux de la cité administrative (dont un point sur l'accueil)**

### **A-Rénovation de la Cité Administrative de Rouen.**

une architecte-programmiste a fait une présentation du projet devant le CHS-CT comme elle l'a déjà fait dans les différents CHS-CT des administrations présentes dans la cité.

Elle nous a indiqué intervenir pour :

- Réaliser un état des lieux du bâtiment,
- Faire une étude des besoins (combien de personnes en cible sur place, quels espaces nécessaires autres que pour les bureaux stricto-census...),
- Comment mettre en œuvre un besoin différent que celui existant à un instant T,
- Comment faire le phasage des travaux.

Selon elle, le chantier devrait être phasé verticalement c'est à dire par de création de zones de travail autonomes pour les entreprises (des parties entières de bâtiment seraient vidées). Les

agents seraient déplacés. Il y aurait alors une zone en chantier et une zone en activité.

L'objectif du projet est d'apporter

- de la flexibilité au bâtiment par un décloisonnement des espaces ce qui serait facilité par un désamiantage total,
- de favoriser la réversibilité des plateaux de travail,
- d'optimiser l'espace.

Le bâtiment devra accueillir 1 700 agents pour 1 300 aujourd'hui, soit plus de 20 % d'agents et d'espaces avec un ratio de surface utile nette par agent de 12 m<sup>2</sup>. Ces 12 m<sup>2</sup> comprennent l'espace bureau mais aussi l'espace salle de réunion.

Les surfaces affectées aux agents ne doivent pas être présentée comme des pré-carrés (ratios identiques pour les cadres quels que soient les grades).

Toujours dans le cadre de l'optimisation et de la rationalisation, l'architecte-programmiste propose de changer tout le mobilier par mesure de simplicité.

Il est d'ores et déjà prévu une nette diminution du nombre de places de parking malgré un nombre croissant de collègues venant travailler sur le site. Elle préfère favoriser les déplacements « propres » (covoiturage, transport en commun, utilisation des parkings relais...) et les espaces verts.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont indiqués que les collègues qui venaient en voiture n'avaient pas toujours le choix et qu'avec les ré-organisations et la centralisation des missions sur Rouen, ils subiraient une nette augmentation du temps de trajet et donc de fatigue supplémentaire.

Cela n'est manifestement pas son problème.

Le bâtiment façade Seine devra rester en parement « pierre » du fait des prescriptions , urbanistiques. Du côté nord, il est envisagé une isolation par l'intérieur.

Les délégués **FO FINANCES 76** demande une précision quant au périmètre de la rénovation.

L'architecte-programmiste indique qu'il s'agit d'une rénovation globale incluant aussi l'isolation (intérieure et/ou extérieure), l'électricité, l'informatique...

Concernant les archives, elle indique que seules 17 % seraient réellement utiles et qu'il reste l'équivalent de 10 km d'archives à déplacer ou à supprimer.

Les travaux devraient commencer début 2020. Mais selon l'architecte-programmiste, pour arriver à terminer les travaux pour 2022, il faudra un phasage vertical des travaux et donc déplacer un nombre conséquent de collègues (> 200 agents).

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour demander comment ils envisageaient ces déplacements. L'architecte-programmiste a indiqué que ce n'était pas encore à l'ordre du jour

Le médecin de prévention intervient pour demander si les services ergonomies de chaque ministère présent à la Cité ont été contactés, notamment en raison de pratiques très différentes dans nos différents ministères et surtout dans le respect des cahiers des charges du mobilier de chaque Administration.

Nous avons aussi demandé si elle avait pris en compte les spécificités « métiers » au sein de

chaque ministère, dans cet « univers standardisé » et « interchangeable » ?!

Réponse : Non pas de contact, non pas de prise en compte des spécificités !

Au final, ce que nous avons retenu :

**-une intervention d'un architecte-programmiste qui nous inquiète fortement** : Un projet soit disant clés en main dont on devine que les Administrations auront du mal à suivre les préconisations. Çe sera donc de leur faute si le projet ne peut pas être terminé en temps et en heure.

A savoir si la rémunération de cette architecte-programmiste sera faite sur la base du rêve qu'elle vend ou sur la réalisation effective du projet.

### **B- Le Directeur du PPR fait un point sur l'accueil de la drfip Rouen:**

Conformément à son engagement, le président souhaite faire un point régulier sur ce dossier bien qu'il ait été soumis antérieurement au vote dans un précédent CHS-CT

Les délégués **FO FINANCES 76** avaient voté « contre » ce projet .

A noter : pour ce point, aucun document n'est fourni, car selon le directeur du PPR, ce point n'a pas été vu en CTL de la DRFIP.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont exprimé leur désaccord en précisant qu'en CTL, c'est le point de vue organisationnel qui est étudié et qu'en CHS-CT, ce sont les conséquences sur les conditions de travail. Donc la non présentation du dossier dans une instance n'empêche pas l'étude dans une autre.

Le médecin de prévention intervient pour demander où en était le dossier puisqu'elle avait été saisie initialement sur ce point, mais n'avait pas eu de retour, notamment sur la banque d'orientation.

La DRFIP indique qu'une rotonde va être installée pour l'orientation des usagers. Et que l'accueil du public pour l'Enregistrement se fera dans un box dédié (l'ancien bureau de la responsable du service).

La préfète a demandé de ne pas faire des travaux lourds dans un site amianté alors que des travaux de rénovation auront lieu sur la cité administrative (cf ci-dessus).

Les travaux se feront après 17 h 00 et/ou le samedi afin que l'accueil du public soit assuré sans gêne.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus à nouveau sur l'accueil pour indiquer que les choix opérés par la Direction ne permettront pas d'améliorer les conditions d'accueil, notamment par les flux.

Et pour bien orienter, il faut avoir le temps de bien écouter, ce qui est impossible en période d'échéance.

Lors du prochain CHS-CT, le président s'est engagé à revoir ce point avec les documents et les acteurs de prévention.

## **8. Présentation du guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets**

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) présente ce guide au travers d'un diaporama.

Ce guide vise à se substituer aux fiches d'impact prévu lors des réorganisations de structures.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour souligner que ce guide pouvait être une avancée mais qu'il fallait en respecter l'esprit.

Ce guide a le mérite de poser une méthodologie de travail entre les différents acteurs et ainsi d'uniformiser les pratiques au niveau national.

### 9. Présentation du rapport d'activité 2017 de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail.

L'ISST indique que leur métier est exercé sous 3 angles : le contrôle, le conseil et l'animation.

Il gère 6 départements soit 204 sites pour 6331 agents.

L'ISST nous a parlé de la volonté de mettre une signalisation amiante dans les services.

Il présentera la mise à jour du guide amiante qui est en cours de validation.

### 10. Présentation des rapports de visite de l'ISST – Trésoreries de Sotteville-les-Rouen et Le Petit Quevilly (DRFIP)

L'ISST présente ensuite deux rapports de visite :

- **CFP Petit Quevilly** : Sujet incendie notamment pour les archives à l'étage et le réaménagement de la caisse.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour indiquer que ce poste fermant le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le suivi du rapport est sans objet.

- **CFP de Sotteville les Rouen** : L'ISST est revenu sur le sujet incendie et a noté le bon réflexe du gestionnaire de site, qui par prévention a fait enlever une poubelle placée au mauvais endroit .... lieu où le feu a pris. Il avait suivi la formation de gestionnaire de site.

Et aussi le bon réflexe des collègues présents au moment.

Dans son rapport, l'ISST a noté une ambiance lumineuse à l'accueil de couleur différente, et un accueil perfectible. Une réflexion ergonomique sur ce poste de travail devrait être engagée...

### 11. Point sur le budget - vote

Le disponible sur le budget est d'un peu plus de 50 000 €. Suite aux propositions, les délégués **FO FINANCES 76** ont voté les points suivants allant dans le sens d'une amélioration des conditions de travail des collègues :

Ventilation STA aux Douanes	32337,05	Oui
Pose de polycarbonates STA aux Douanes	26960,10	Payé Direction
Cloison phonique STA aux Douanes	2388,00	Oui
Pose d'une fenêtre STA aux Douanes	2252,40	Oui

Concernant les points suivants, le président a pris seul la décision de financer ces projets :

le devis de remplacement de l'éclairage de l'INSEE suite à une demande faite par un service dans leur DUERP, le médecin de prévention demande des précisions. Le médecin craint que le nombre

d'éclairage soit trop important et que cela génère un sur-éclairage.

Le président prend la décision de réserver une somme de 8 000 € à prendre sur les crédits du CHS-CT pour une étude sur l'éclairage.

La DRFIP propose un droit à tirage pour des mesures d'empoussièrement pour 4 500 €, les délégués **FO FINANCES 76** ont accepté ce financement.

Concernant la pose de stores au CFP de Neufchâtel en Bray (SIP), le médecin préfère des stores à bande verticales et pas comme celles proposées sur le devis de la DRFIP.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur ce point pour indiquer qu'on pourrait faire comme pour les stores de l'INSEE, à savoir réserver la somme pour des stores horizontaux.

Refus du Président.

## 12) Questions diverses

- **Stock mutualisé de fauteuil ergonomique** : Le médecin de prévention regrette que le CHS-CT ne soit pas doté d'un stock mutualisé de fauteuil ergonomique. Le président indique que s'agissant de prescriptions médicales, ces fauteuils sont hors marché et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un stock.

- **Douanes :Bureau et brigade d'Evreux.**

Le président fait un point sur ce dossier.

Les arrêtés de fermeture du bureau et de la brigade ont été cassés par le tribunal administratif notamment car l'Administration n'avait pas donné suite à la demande d'expertise de l'inspecteur du travail.

L'expertise étant conseillée et non plus obligatoire, le président a eu des échanges avec à la DIRECCTE.

Les ministres respectifs (Action publique et Travail) ont été saisis. Ce dossier va donc être repris depuis le début. Le médecin de prévention est intervenu pour indiquer la situation difficile des collègues toujours en poste... et qu'ils souhaitaient manifestement passer à autre chose.

- **Accueil hôtel des douanes de Rouen** : Le président souhaite qu'un projet autour de l'accueil fasse l'objet d'une étude en prenant en compte la sécurité (éviter que tous les publics divers puissent entrer dans les services) et l'élargissement de cet accueil, en prenant les 2 pièces du bas qui seraient dédiées à l'accueil de tous les extérieurs. Ce qui aurait un impact sur les salles informatique, courrier.

Vos délégués **FO FINANCES 76** au CHS-CT 76

**TITULAIRES : Véronique MOUQUET, Olivier FOURNIER, Hervé PINEL**

**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

ici